

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DEFINITIONS

« **Abonnement** » :

« **Cours** » : un ensemble d'unité d'enseignement permettant d'acquérir tout au long de l'année des connaissances et des compétences dans le cadre de réalisation lui-même de pièces de poterie

« **Stage** » : un ensemble d'unité d'enseignement permettant d'acquérir sur une période délimitée (vacances scolaires) des connaissances et compétences permettant au Stagiaire d'apprendre :

- Préparation de la terre
- Monter un tube
- Tournage
- Tournasage
- Gérer la phase de séchage
- Garnissage (anse, col)

« **Stagiaire** » : la personne physique qui participe à un cours et/ou stage de poterie

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « **CGV** ») sont applicables à tous les Stagiaires aussi bien pour les Cours que pour les Stages de poterie.

L'inscription à un Cours et/ou un Stage dispensé par ATELIER DES POTIERS implique l'acceptation entière et sans réserve du Stagiaire aux présentes CGV.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date d'inscription à un Cours et/ou un Stage.

ARTICLE 2- SOUSCRIPTION

Dans le cas d'une première réservation, le Stagiaire devra contacter l'ATELIER DES POTIERS soit par email (atelierdespotiers@gmail.com) soit directement par téléphone au 06 67 85 12 96 ou au 04 42 58 19 30.

Le processus de souscription à une prestation proposée par ATELIER DES POTIERS s'effectuera soit par courrier électronique adressé à l'adresse suivante : atelierdespotiers@gmail.com, soit directement auprès de L'ATELIER DES POTIERS.

A l'issue de l'inscription, l'ATELIER DES POTIERS adressera un email au Stagiaire lui indiquant

l'identifiant et le mot de passe pour se connecter à l'interface de réservation. Via son compte, le Stagiaire pourra procéder au règlement de ses cours/stage/abonnement et réserver des créneaux.

Places limitées :

Les Stagiaires sont informés que les Cours et les Stages sont limités à 8 places par créneau horaire.

Horaires :

L'accueil des Stagiaires se fait 15 minutes avant le début du cours.

Horaires Stage : 9h00 – 12h00 14h00- 17h00 (vacances scolaires et mois de juillet)

Horaires Cours :

Les Cours et Stage sont dispensés du mardi au vendredi.

Le calendrier des cours et créneaux est disponible sur le site internet de l'ATELIER DES POTIERS (www.atelierdespotiers.fr/cours).

ARTICLE 3 – COURS, STAGES ET ABBONNEMENT

Dans le cadre de la découverte de la poterie, le Stagiaire réalisera lui-même l'émaillage de ses pièces après démonstration. En outre, l'ATELIER DES POTIERS réalisera la cuisson des pièces réalisées par les Stagiaires, lesquels seront informés de leurs disponibilités.

3.1 COURS

3.1.1 Cours découverte

Le Stagiaire peut réserver un (1) cours pour découvrir la pratique de la poterie au sein de l'ATELIER DES POTIERS.

Ainsi et afin de réserver ce Cours découverte le Stagiaire devra prendre attache avec l'ATELIER DES POTIERS.

Le Cours découverte devra être réglé avant le début du Cours ou le jour même.

3.1.2 Forfait 4 ou 8 cours :

L'ATELIER DES POTIERS propose deux formules de carte de cours soit 4 ou soit 8 cours.

Le forfait 4 cours est valable trois (3) mois tandis que la formule 8 cours est valable six (6) mois à compter de leurs souscriptions.

Le Stagiaire pourra réserver ses cours jusqu'à 24h avant la date souhaitée et ce dans la limite des places disponibles.

En cas d'absence, le Stagiaire devra prévenir l'ATELIER DES POTIERS 24 heures avant le début du cours, à défaut l'ATELIER DES POTIERS se réserve la possibilité de décompter ledit cours.

Au cours desdits Cours, le Stagiaire pourra réaliser maximum deux (2) grosses pièces avec la technique de l'estampage.

3.2 STAGE DE TOURNAGE

L'ATELIER DES POTIERS propose de réaliser des Stages de tournage sur quatre (4) demi-journées du mardi ou vendredi uniquement pendant les vacances scolaires et le mois de juillet.

Le Stagiaire découvrira à cette occasion les techniques suivantes :

- Préparation de la terre
- Monter un tube
- Tournage
- Tournasage
- Gérer la phase de séchage
- Garnissage (anse, col)

Le Stage inclut l'ensemble des fournitures, la cuisson biscuit et l'émaillage de six (6) pièces.

L'inscription à un Stage de tournage est strictement personnel, aucun changement de Stagiaire en cours de stage ne sera autorisé.

3.3 ABONNEMENT

L'ATELIER DES POTIERS propose aux Stagiaires des abonnements selon deux formules :

- **Du mardi au jeudi - 32 cours disponibles**
- **le vendredi - 30 cours disponibles**

Le Stagiaire désirant devenir abonné pourra prendre connaissance des places disponibles en prenant attache avec l'ATELIER DES POTIERS et/ou en se connectant sur le site internet de l'ATELIER DES POTIERS où se trouve le calendrier des cours régulièrement actualisé (www.atelierdespotiers.fr).

Le Stagiaire qui souscrit un abonnement à l'année choisi d'être présent sur un créneau horaire et un jour de la semaine.

Les inscriptions pour les abonnements sont ouvertes toutes l'année, dans la limite des places disponibles. Dans ce cas, l'ATELIER DES POTIERS appliquera une tarification au prorata temporis.

ARTICLE 4 - OBLIGATIONS DU STAGIAIRE

Le Stagiaire devra se conformer aux instructions et règles de conduite établies par ATELIER DES POTIERS. Tout manquement pourra entraîner l'exclusion du Stagiaire selon les conditions prévues par le règlement intérieur. En cas d'exclusion, le paiement du coût des stages reste intégralement acquis à l'ATELIER DES POTIERS.

Pendant la durée du stage, les Stagiaires demeurent responsables de leurs faits et gestes pour tous dommages corporels, matériels, immatériels directs et indirects qu'ils pourraient causer au cours du Stage.

L'ATELIER DES POTIERS met à disposition des Stagiaires des casiers de rangement pour leurs effets personnels. En revanche, l'ATELIER DES POTIERS décline toutes responsabilités en cas de perte ou vol.

ARTICLE 5 - DELAI DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions en vigueur, le Stagiaire dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de l'acceptation des présentes. Dans le cas où le Stagiaire souhaiterait faire usage de cette faculté de rétractation, il devra informer l'ATELIER DES POTIERS par lettre recommandée avec avis de réception postal transmis à l'adresse suivante : ATELIER DES POTIERS, 560 Avenue de la 1ere Division Française libre 13090 Aix en Provence.

Le stagiaire ayant exercé son droit de rétractation sera remboursé de l'intégralité des sommes qu'il aura le cas échéant versées, et le délai de

remboursement est de quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

ARTICLE 6 - PRIX - MODALITES DE PAIEMENT

6.1 Les prix des formations sont indiqués sur le site internet de l'ATELIER DES POTIERS (www.atelierdespotiers.fr) ainsi que dans les locaux de l'Atelier.

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Le taux de taxe sur la valeur ajoutée applicable est celui en vigueur le jour de l'émission du devis et/ou de la facture.

Les prix applicables sont ceux en vigueur à la date de l'acceptation du devis ou facture.

6.2 Le règlement du prix des Cours, Stages de tournage et Abonnement peut être réalisé par chèque, virement bancaire ou via la plateforme sécurisée Wallet (mode de paiement réserver aux clients déjà référencés).

6.3 Les Abonnement pourront être réglées en plusieurs échéances avec un maximum de 10 échéances. Dans l'hypothèse où le Stagiaire fait le choix d'un règlement par chèque, ce dernier devra remettre dès l'inscription autant de chèques bancaire que d'échéances accordées. L'ATELIER DES POTIERS stockera ces chèques

6.4 Retard de paiement

Tout retard de paiement entraînera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application par ATELIER DES POTIERS de pénalités au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 20 points de pourcentage. En outre, ATELIER DES POTIERS se réserve le droit de ne pas accepter le Stagiaire au Cours/Stages.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera applicable conformément aux dispositions légales en vigueur, cette indemnité pouvant être augmentée, sur justification, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire.

ARTICLE 7 - ABANDON

7.1 En cas d'abandon en cours d'année pour raison de force majeure (accident/maladie/décès), sur présentation d'un justificatif, la formation sera facturée sur la base de la durée des prestations de Cours ou Stage réellement réalisées.

7.2 Tout abandon non justifié en cours d'année ne permet pas au Stagiaire de céder sa place à un de ses proches.

De même, le Stagiaire s'engage à régler tout mois de cours débuté.

7.3 Dans tous les cas, le Stagiaire devra respecter un délai de préavis d'un mois pour notifier par email adressé à l'ATELIER DES POTIERS de sa volonté d'abandonner les Cours.

ARTICLE 8 - ANNULATION-REPORT

Dans le cas d'une annulation ou d'un report au-delà du délai de rétractation du fait du stagiaire, et hors cas de force majeure, ce dernier doit en informer l'ATELIER DES POTIERS par lettre recommandée avec avis de réception postal ou par email, dans les 10 jours avant le début des Cours ou du Stage ou par tous moyens de communication en cas d'annulation 48 heures avant le début de la formation. Dans ce cas, les sommes déjà versées restent acquises à ATELIER DES POTIERS.

L'ATELIER DES POTIERS se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une session si le nombre de Stagiaires est insuffisant (inf. à 3) ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Dans ce cas, L'ATELIER DES POTIERS informera le Stagiaire de sa décision dès que possible. Le Stagiaire pourra alors reporter ou annuler son inscription. En cas d'annulation, l'ensemble des sommes versées sera remboursé au Stagiaire sous trente (30) jours

ARTICLE 9 – FORCE MAJEURE

La responsabilité de L'ATELIER DES POTIERS ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. Par force majeure, on entend toute cause étrangère, prévisible ou non, de nature irrésistible ou dont les effets modifieraient substantiellement

l'équilibre économique de la prestation pour L'ATELIER DES POTIERS.

Les évènements de grève, lock-out, incendie, inondation, émeute, guerre, pénurie de combustibles, d'énergie, de transports, de matériels, de produits nécessaires à la réalisation des prestations réalisées par L'ATELIER DES POTIERS, sont tenus pour un cas de force majeure, même s'ils ne sont que partiels et quelle qu'en soit la cause.

ARTICLE 10 - RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être effectuée dans un délai de 8 (huit) jours à compter de la date de délivrance de la formation et doit être adressée :

- Soit par courrier postale à l'adresse suivante :

ATELIER DES POTIERS
560 Avenue de la 1ere Division Française Libre
13090 Aix en Provence

- Soit par courriel à l'adresse suivante :

atelierdespotiers@gmail.com

Cette réclamation doit être formalisée en précisant les difficultés rencontrées. L'ATELIER DES POTIERS mettra tout en œuvre afin de veiller au bon fonctionnement, sous réserve que la difficulté rencontrée ne soit pas du fait du Client ou de toute utilisation non conforme aux prescriptions de la société.

L'ATELIER DES POTIERS s'engage à apporter une réponse au Stagiaire dans un délai maximale de 30 (trente) jours à compter de la réception de la réclamation.

ARTICLE 11 - DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'utilisation du site internet ATELIER DES POTIERS, et plus généralement de sa relation avec le Stagiaire, l'ATELIER DES POTIERS recueille et traite des données à caractère personnel concernant :

- le Stagiaire,
- les personnes physiques intervenant dans le cadre de cette relation

Les données personnelles collectées, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, sont destinées à ATELIER DES POTIERS responsable de

traitement. Elles pourront être communiquées dans les conditions décrites ci-dessus relatives au secret professionnel : - à des tiers aux fins de respecter une obligation légale ou réglementaire ou de répondre à une requête de l'autorité ; - à des tiers dans le cadre de prestations ou de partenariat. - la liste des destinataires est disponible auprès de ATELIER DES POTIERS 560 Avenue de la 1ere Division Française Libre 13090 Aix en Provence

Le Stagiaire peut s'opposer sans frais à ce que ses données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection notamment commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité signé par le demandeur auprès de **ATELIER DES POTIERS 560 Avenue de la 1ere Division Française Libre 13090 Aix en Provence**. Cette dernière conserve les données collectées pour la durée de la relation contractuelle ainsi qu'à l'issue de la relation pendant le délai de prescription applicable. Si besoin, L'ATELIER DES POTIERS conserve certaines données pour une durée de dix ans pour répondre à ses obligations comptables.

Dans les limites et conditions autorisées par la réglementation en vigueur, vous pouvez : • **accéder** à l'ensemble de vos données à caractère personnel, • **faire rectifier**, mettre à jour et effacer vos données à caractère personnel selon certaines conditions, • **vous opposez** au traitement de vos données à caractère personnel pour des raisons qui vous sont propres, • **vous opposez** au traitement de vos données à caractère personnel à des fins de prospection commerciale, • **recevoir** les données à caractère personnel vous concernant et que vous nous avez fournies, pour les traitements automatisés reposant sur votre consentement ou sur l'exécution d'un contrat, et demander la portabilité de ces données, • **demandeur** une limitation des traitements de données à caractère personnel que nous opérons vous concernant lorsque : - vous contestez l'exactitude des données à caractère personnel et ce pendant une durée permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel, - vous vous opposez à l'effacement des données vous concernant alors que le traitement est illicite, - nous n'avons plus besoin des données mais celles-ci vous sont encore nécessaire pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, - vous vous êtes opposé au traitement de vos données, • lorsque le traitement est fondé sur votre consentement, **retirer**

ce consentement à tout moment, • **introduire une réclamation** auprès d'une autorité de contrôle. En France, l'autorité de contrôle est la CNIL sis 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 www.cnil.fr

Si vous désirez en savoir davantage sur le dispositif de protection de vos données personnelles ou si vous pouvez exercer vos droits à l'adresse suivante **ATELIER DES POTIERS 560 Avenue de la 1ere Division Française Libre 13090 Aix en Provence (mail : atelierdespotiers@gmail.com)**. Vous devez impérativement justifier de votre identité en indiquant clairement vos nom et prénoms, l'adresse à laquelle vous souhaitez que la réponse vous soit envoyée, signer votre demande et y joindre la photocopie d'un document d'identité comportant votre signature. L'exercice de vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de votre droit à la limitation du traitement ou à la portabilité des données à caractère personnel s'effectue sans frais. Au titre de l'exercice du droit d'accès, nous vous fournirons une copie des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement. En cas de demandes manifestement infondées ou excessives notamment en raison de leur caractère répétitif, nous pourrions exiger le paiement de frais raisonnables tenant compte des coûts administratifs supportés pour fournir ces informations, procéder aux communications ou prendre les mesures demandées, ou refuser de répondre à votre demande

ARTICLE 12 - RESPONSABILITE

La seule obligation de L'ATELIER DES POTIERS aux termes des présentes CGV consiste à dispenser les cours prévus sans obligation de résultat quant aux acquisitions de connaissance des Stagiaires.

Par ailleurs, ATELIER DES POTIERS ne sera pas responsable des dysfonctionnements, c'est-à-dire des incidents, perturbation, blocage, difficulté d'accès, panne ne permettant pas l'accès à l'espace numérique wallet.

ARTICLE 14 – DROIT APPLICABLE ET LITIGE

Les présentes CGV sont régies par le droit français et rédigé dans la langue française laquelle prévaudra en cas de traduction.

EN CAS DE DESACCORD SUR L'INTERPRETATION OU L'EXECUTION DES PRESENTES CGV, LE STAGIAIRE ET L'ATELIER DES POTIERS TENTERONT DE REGLER LE LITIGE A L'AMIABLE. A DEFAUT D'ACCORD AMIABLE, LE LITIGE DEVRA ETRE PORTE DEVANT LES JURIDICTIONS TERRITORIALEMENT COMPETENTES.